Marie POITOU - CCPH

De: Villette COMMUNE <mairie-villette@wanadoo.fr>

Envoyé: mercredi 22 janvier 2025 10:59

À: Stéphanie GOUJON - CCPH; PASDELOUP Philippe

Cc: Jean-Marie TETART - CCPH; Marie POITOU - CCPH; Philippe Pasdeloup (Maire); Thierry

Jeanne (4ème adjoint)

Objet: RE : Proposition de délégués au SICOREN

Bonjour Madame Goujon

Monsieur Pasdeloup se propose avec Monsieur Thierry JEANNE, 1er Adjoint

Vous faut il d'autres propositions?

Isabelle ROBIN-PINOT Mairie de Villette tel 01 34 76 31 01



Le: 22 janvier 2025 à 09:05 (GMT +01:00)

De: "Stéphanie GOUJON - CCPH" <s.goujon@cc-payshoudanais.fr>

À: "PASDELOUP Philippe" <philpasdeloup@orange.fr>, "bruno.marmin" <bruno.marmin@rosay.fr>
Cc: "mairie ROSAY" <mairie.rosay@wanadoo.fr>, "mairie VILLETTE" <mairie-villette@wanadoo.fr>,
"Jean-Marie TETART - CCPH" <jm.tetart@cc-payshoudanais.fr>, "Marie POITOU - CCPH" <m.poitou@cc-payshoudanais.fr>

Objet: Proposition de délégués au SICOREN

Messieurs les Maires,

Les communes de Villette et Rosay ayant intégré la carte scolaire du collège de Bréval, la CCPH doit désigner 4 délégués en application de l'article L5711-1 du CGCT, le choix du Conseil communautaire pouvant porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre.

Vous serait-il possible de me faire par retour de courriel une ou deux propositions de candidat parmi vos conseillers municipaux ? (il n'y a pas besoin de délibération de votre conseil municipal).

Vous en remerciant par avance et restant à votre disposition pour toute information que vous jugerez utile.

Bien cordialement,



Stéphanie GOUJON Directrice Générale des Services

Tél: 01 30 46 82 82 Port: 06 16 07 36 38

@:s.goujon@cc-payshoudanais.fr

Communauté de Communes du Pays Houdanais 22, porte d'Épernon 78550 Maulette

www.cc-payshoudanais.fr













